

## Effractions : le podcast #6, Fabien Jobard sur *Cinq mains coupées*

Effractions : le podcast, vous fait découvrir cinq romans du Festival Effractions, qui explore les liens entre littérature et réel. La deuxième édition se tient à la Bibliothèque publique d'information du 25 février au 1er mars 2021.



## Présentation de *Cinq mains coupées* par Marina Zborowski, bibliothécaire à la Bpi

Antoine, Frédéric, Sébastien, Gabriel et Ayhan. Un étudiant, un ouvrier, un plombier, un apprenti et un délégué syndical. Cinq hommes en lutte pour plus de justice sociale, défendant haut et fort le droit de vivre dignement de leur travail. Cinq raisons de rejoindre le mouvement des Gilets jaunes. Cinq mains mutilées lors de manifestations à Tours, à Bordeaux, à Paris. Cinq témoignages tissés entre eux pour exprimer d'une seule et même voix une violence inouïe, cette violence qui caractérise aujourd'hui les manifestations en France et qui banalise la perte d'un œil ou d'une main. Ils ont entre 22 et 53 ans. Certains manifestaient pour la première fois. Ils doivent aujourd'hui apprendre à vivre avec un bras amputé, le souvenir de l'horreur éternellement ancré en eux.

Entre septembre 2019 et février 2020, Sophie Divry recueille les témoignages de ces cinq manifestants qui ont tous perdu une main sous l'explosion assourdissante d'une grenade. La sidération et la colère qui en découlent sont telles que la littérature ne peut que s'effacer derrière le témoignage : restituer la parole de ces cinq Gilets jaunes, sans la réécrire, sans y introduire le moindre degré de fiction, devient la seule manière de raconter la violence et de redonner vie à cette parole qui, à l'image même du mouvement des Gilets jaunes, a été considérablement étouffée, au prétexte d'un essoufflement orchestré par le pouvoir. L'usage excessif de la force, les armes inadaptées, le choc brutal et incommensurable de la mutilation, le langage du souvenir, à la fois balbutiant et précis, la précarité des hôpitaux, l'indifférence de la justice, puis la reconstruction de soi malgré les lourdes conséquences physiques, morales et financières, la résistance des convictions, le désir de retourner manifester... Tout ce qui ressort de ce cœur à cinq voix remue, bouleverse et interroge. Sans jamais basculer au-delà d'une émotion sincère mais maîtrisée, Sophie Divry livre avec *Cinq mains coupées* un récit percutant, qui réhabilite une parole dont l'écoute a été dérobée et qui nous appelle à en préserver collectivement la mémoire.

## Lecture d'un extrait de *Cinq mains coupées* par Denis Cordazzo, bibliothécaire à la Bpi (p.11-12)

Je m'appelle Gabriel, j'ai 22 ans. Je m'appelle Sébastien, j'ai 30 ans. Je m'appelle Antoine, j'ai 27 ans. Je m'appelle Frédéric, j'ai 36 ans. Je m'appelle Ayhan, j'ai 53 ans. C'était le samedi 24 novembre. C'était le 1<sup>er</sup> décembre. C'était le 8 décembre. C'était à Bordeaux. C'était à Tours. C'était place Pey-Berlan. C'était place Jean Jaurès. C'était sur le boulevard Roosevelt dans le 16<sup>e</sup> arrondissement. Ça s'est passé le 9 février devant l'Assemblée nationale à Paris.

Ce samedi-là c'était, comme on disait, l'acte II. C'était l'acte III. C'était l'acte IV. L'acte XIII. J'étais venu parce que avec un seul salaire, ça ne suffit pas. Quand on a sorti la nourriture, les frais, l'eau, l'électricité, le gazoil pour aller travailler, on arrive à peine à boucler la fin du mois. Il ne reste plus grand-chose, surtout avec une femme et deux enfants. C'était ça ma révolte. Moi, j'étais d'abord venu manifester pour le climat. Ce jour-là, on est allés manifester pour les services publics, on est très attachés au service public. Et aussi un ras-le-bol de voir les gens dans la misère, ça, pour ma mère, c'est insupportable. Parce que à la campagne, plus ça va, plus on nous enlève des trucs : les écoles, les hôpitaux, les gares, même les médecins, et nos anciens, ils ne peuvent plus se déplacer. Tout est devenu cher, études, loyer, nourriture, déplacement. C'était un ras-le-bol, tout simplement.

## Entretien avec Fabien Jobard, directeur de recherche au CNRS, auteur de *Politique du désordre : la police et les manifestants en France*

**Marina Zborowski** : Dans *Cinq mains coupées*, nous sommes témoins de plusieurs couches de violence : la violence du choc, suite à une mutilation qui n'aurait pas dû survenir dans le contexte d'une manifestation, la violence des conséquences de cette mutilation sur la vie privée et professionnelle des victimes, mais surtout les violences policières et la négation accablante de leur réalité par le pouvoir. En quoi la répression du mouvement des Gilets jaunes a-t-elle marqué un tournant dans la gestion des manifestations de rue, et plus particulièrement dans les politiques du maintien de l'ordre en France ?

**Fabien Jobard** : La répression du mouvement des Gilets jaunes est d'abord marquée par la particularité très forte de ce mouvement, qui est un mouvement protéiforme, simultané et répété. Il témoigne d'un premier échec des services de police français, qui n'ont pas su prévoir l'émergence de ce mouvement. Ils ont été pris par surprise, et s'il y a une administration qui n'aime pas être prise par surprise, c'est bien l'administration policière. De tous temps, pas seulement en France, pas seulement aujourd'hui, la police est une administration qui a pour charge de prévoir. Lorsque le mouvement des Gilets jaunes est apparu subitement sur la scène publique le 17 novembre 2018, il s'est caractérisé par une affirmation : « nous ne manifesterons pas comme les autres ». Pas de déclaration, pas d'itinéraire, rien du tout. Les pouvoirs publics, les politiques, ont été d'emblée dépassés par ce mouvement et ont convoqué, selon les mots du Ministre de l'Intérieur de l'époque, toutes les forces de l'ordre possibles à la gestion de ce mouvement. Parmi celles-ci, on a des

forces de l'ordre professionnelles, qui sont les Compagnies républicaines de sécurité côté Police nationale, les Escadrons de gendarmerie mobile côté Gendarmerie nationale, et puis l'ensemble des forces qu'on appelle forces de Police urbaine, qui ont appris le maintien de l'ordre sous une forme particulière depuis vingt ou trente ans, qui est la gestion des violences urbaines, dans leur langage, la gestion des émeutes dans le langage courant.

Or cette gestion des violences urbaines se caractérise par tout un ensemble de choses qui sont un peu orthogonales à la manière dont on maintient l'ordre dans les manifestations et les rassemblements publics, notamment la nécessité d'intervenir très tôt, de ne pas laisser se développer les désordres, de procéder à des interpellations et à des projections dans la foule aux fins d'interpeller, et un équipement, qui n'est pas celui du maintien de l'ordre, et qui est un équipement offensif, mutilant, notamment les lanceurs de balles de défense. Les grenades dont il est question dans l'ouvrage *Cinq mains coupées* ont une particularité, c'est qu'elles équipent encore les forces de maintien de l'ordre française lorsqu'on sait qu'en Allemagne ou en Angleterre, elles ont été ôtées de l'arsenal des forces appelées à maintenir l'ordre. Et elles ont été employées durant le mouvement des Gilets jaunes contre des gens qui, de surcroît, ne sont pas rompus à l'exercice de la manifestation. Ce sont des gens qui ne savent pas forcément faire la différence entre des palets de gaz lacrymogènes et des grenades qui contiennent une charge explosive. C'est cette charge explosive qui arrache les mains, qui mutile, qui blesse très profondément, et on voit dans l'ouvrage qu'il y a des mains coupées, mais qu'il peut y avoir toute une famille qui subit diverses mutilations, diverses blessures très durables. Et donc le maintien de l'ordre face au mouvement des Gilets jaunes a été un mélange de surprise, de surcroît de violence, d'équipements traditionnels, et on pourrait le dire, anachroniques à l'égard de ce qui se fait dans les autres polices européennes, et d'équipements qui ont été introduits pour la gestion des violences urbaines et qui n'ont jamais été pensés pour gérer des foules, des grands collectifs de personnes qui se rassemblent sur la voie publique. La combinaison de tout ça a donné à la répression du mouvement des Gilets jaunes un tour particulier, qui est évidemment sanglant.

Quatre ans avant le début du mouvement des Gilets jaunes, le militant écologiste Rémi Fraisse décède de l'explosion d'une grenade offensive qui s'était nichée, après un tir à la main en cloche, entre ses omoplates et son sac à dos. C'est exactement les mêmes circonstances qui avaient entraîné la mort d'un militant anti-nucléaire en 1977, Vital Michalon, lui aussi victime d'une même grenade offensive. Je rappelle ces deux faits pour souligner la permanence, d'une certaine manière, d'un fort niveau de violence, de brutalité qui peut être employé par l'État contre des mouvements sociaux neufs, comme le mouvement anti-nucléaire dans les années soixante-dix, comme les ZAD, Zones à Défendre, ou bien celui des Gilets jaunes, qui a toutes les apparences d'un mouvement nouveau au moment où il se déclare en novembre 2018.

**Marina Zborowski :** Dans la postface de son récit, Sophie Divry s'interroge sur l'avenir de la France, « ce pays où on coupe des mains à des ouvriers et des étudiants ». Quelques semaines après la parution de son ouvrage en octobre 2020, différents cas de violences policières ont à nouveau été constatés en France, notamment à Paris, des cas qui légitiment d'autant plus les initiatives visant à faire reconnaître l'existence des violences policières. Avons-nous aujourd'hui les moyens de déconstruire cette violence ? Est-il possible de revenir en arrière et de redonner à la population française la capacité d'exercer plus pacifiquement son droit de manifester dans la rue ?

**Fabien Jobard** : La France est un pays qui a une histoire très particulière avec les protestations collectives, les protestations de rue, les manifestations. Je connais peu d'autres pays européens où l'histoire est enseignée aux enfants comme une histoire où la violence collective est célébrée. Vous vous souvenez sans doute que l'un des chants les plus fréquemment entonnés pendant le mouvement des Gilets jaunes était la Marseillaise, qui est un chant révolutionnaire. L'une des mythologies, l'un des mythes politiques auxquels s'abreuve ce mouvement est celui de la Révolution française, et notamment de son volet strictement populaire. On a vu aussi beaucoup de gilets qui s'ornaient de références à la Commune de Paris. Il faut bien voir toute l'ambiguïté qu'exerce le moment révolutionnaire dans l'histoire collective. C'est une ambiguïté en ce sens que le fonctionnement régulier des institutions, pour citer la Constitution française de 1958, ne saurait être interrompu, mais ces institutions puisent dans le moment révolutionnaire leur légitimité. Jusqu'à voir le candidat à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron, titrer son ouvrage *Révolution*. Cette ambiguïté, cette ambivalence, cette puissance du mythe révolutionnaire, est constitutive chez nous de la vie politique. C'est très important.

La police française se caractérise, lorsqu'on la compare à l'échelle internationale, par le fait qu'elle est très centralisée, qu'elle est entre les mains du Gouvernement, qu'elle est au service des institutions publiques et du Gouvernement, alors qu'ailleurs, en Angleterre, en Allemagne, les forces de police sont régionales, voire municipales, et sont bien plus tournées vers le service rendu au citoyen que vers la nécessité de protéger les institutions. Peut-être que cette nécessité est d'autant plus impérieuse que notre imaginaire politique est fondé sur le moment révolutionnaire, mais il est clair que la protestation collective porte toujours l'horizon répressif en lui, alors comment faire pour que les Français reprennent leur droit à aller manifester sans avoir peur ? L'une des dimensions les plus fortes des suites de ce mouvement des Gilets jaunes et de la multiplicité des images de violences policières ces derniers mois, c'est la peur qu'il y a, aujourd'hui, à aller manifester. Il faut que les gouvernements reconnaissent à nouveau, comme ils l'avaient fait jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix en France, la légitimité de la manifestation. Vous vous souvenez qu'à partir du moment où Alain Juppé avait concédé cette légitimité en disant, au moment du mouvement de novembre-décembre 95, s'il y a deux millions de personnes dans la rue samedi prochain, je retirerai mon projet, ça n'avait pas été formulé exactement comme ça mais c'est ce que ça voulait dire, et le projet a été retiré effectivement. Et bien depuis lors, tous les gouvernements, Jean-Pierre Raffarin, Nicolas Sarkozy, François Hollande, Emmanuel Macron, n'ont eu de cesse de répéter que la rue ne gouverne pas, que le seul lieu d'élaboration de la loi, c'est le Parlement, alors même que nous avons un système électoral qui, comme en Angleterre, est un système très sélectif. C'est un système majoritaire qui élimine plus qu'il ne représente. Dans les systèmes proportionnels, vous avez une représentation beaucoup plus large des partis politiques. Mais notre système est fait pour éliminer. Et lorsque vous avez un Parlement, lieu d'élaboration de la loi, qui représente un spectre si restreint des préférences politiques des Français, alors la rue aide à compenser ce défaut de représentativité. Et en répétant que la rue ne gouvernera pas, on prive les Français d'exercer par la manifestation, c'est-à-dire par le pouvoir du nombre, un pouvoir, je ne dirais pas qui se substitue à celui d'élaborer la loi, mais un pouvoir qui vient corriger les discussions législatives en cours, qui vient amender le cours de l'action gouvernementale. On le voit, il faut redonner à la manifestation son pouvoir propre, multiplier les canaux d'expression collective, de manière à ce que les Français se convainquent à nouveau de leur possibilité même de peser sur le cours de l'existence collective. Beaucoup

plus que des questions techniques telles que l'indépendance de l'IGPN, le retrait du LBD, des grenades offensives, la transformation des grenades offensives en engins pyrotechniques ou que sais-je, c'est ça le cœur de l'intensité répressive qu'on a observée ces derniers mois, ces dernières années en France. Au fond, c'est une nouvelle façon de penser la circulation des pouvoirs entre les représentants et les représentés.

## Crédits :

Cet épisode a été préparé par Marina Zborowski.

Merci aux éditions du Seuil.

Lecture par Denis Cordazzo

Réalisation : Michel Bourzeix et Soizic Cadio

Musique : Thomas Boulard

Ce podcast a été produit par Balises, le magazine de la Bibliothèque publique d'information. Vous pouvez écouter tous les épisodes sur [balises.bpi.fr](http://balises.bpi.fr) et sur les plateformes de podcast habituelles.